GUIDE D'UTILISATION PARENTS

TABLE DES MATIÈRES

CONNEXION AU PORTAIL FAMILLE **3**

ACCUEIL **4**

MA FICHE FAMILLE **5**

RÉSERVATIONS **6**

1- Le Panier 7

2- Le Panier - Paiement à la réservation 8

3- Annuler une réservation 9

CALENDRIER **10**

FACTURATION **11**

1- Mes Factures - Paiement en ligne 11

2- Mes Règlements & Régularisations 12

CONTACTER LA MAIRIE **13**

DÉCONNEXION **13**

CONNEXION AU PORTAIL FAMILLE

⚠ Dans ce manuel, vous trouverez certaines fonctionnalités qui peuvent être différentes de ce que vous possédez selon les services activés par la commune.

Connectez-vous au portail **ARG Famille** grâce au lien que la mairie vous a fourni.

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe dans les champs prévus à cet effet.
Ceux-ci vous ont été communiqués par votre mairie

« **Vous avez oublié votre mot de passe ?** »
Cliquez sur le lien qui vous enverra un nouveau mot de passe par mail, attention votre adresse doit être valide et correspondre à celle indiquée dans votre fiche famille

Pour une connexion via smartphone ou tablette, l'utilisation reste la même, seul le visuel change en s'adaptant aux écrans.

ACCUEIL

Bienvenue dans votre espace accueil, vous trouverez ici les diverses informations laissées par votre mairie ainsi que les accès aux réservations concernant tous les services destinés à votre enfant.

Accédez aux différentes fonctions grâce aux onglets de navigation ou via les accès rapides

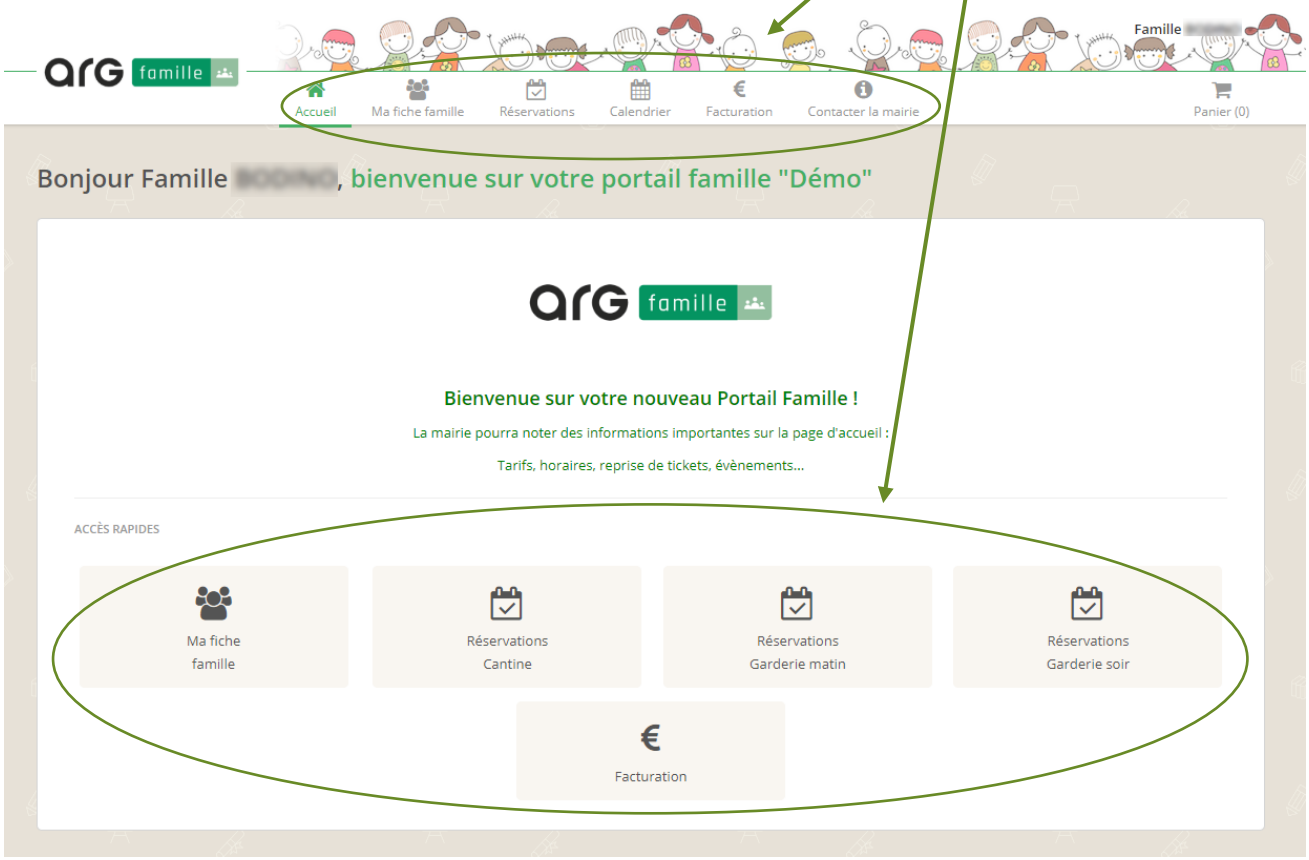

MA FICHE FAMILLE

La fiche famille retranscrit la totalité des informations vous concernant.

Pour toute modification à faire sur vos coordonnées, veuillez-vous rapprochez de votre ville via l'onglet « **Contacter la mairie** » ou en cliquant directement sur le lien disponible en haut de votre fiche

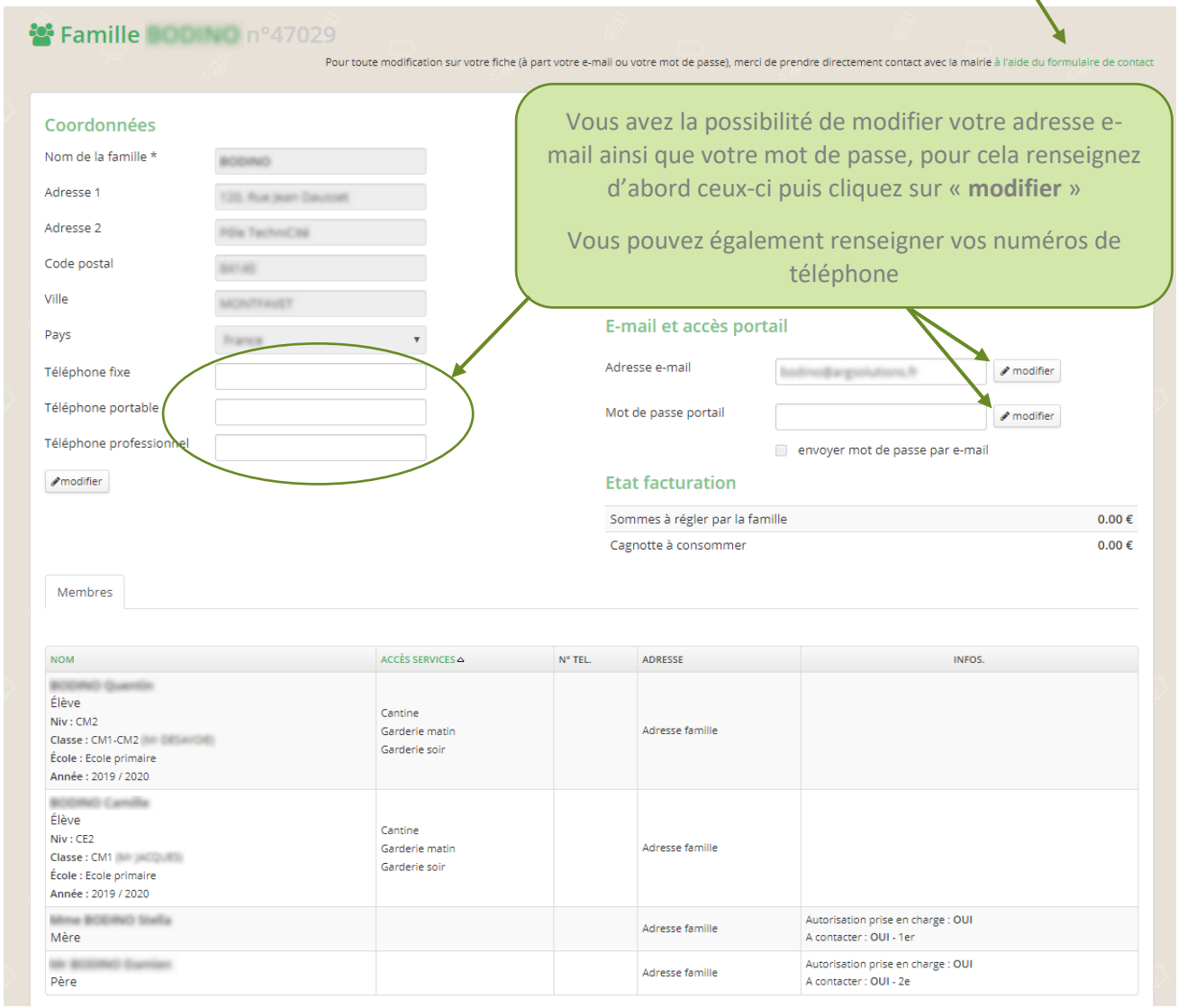

Vous avez la possibilité de modifier votre adresse e-mail ainsi que votre mot de passe, pour cela renseignez d'abord ceux-ci puis cliquez sur « **modifier** »

Vous pouvez également renseigner vos numéros de téléphone

Pour les familles séparées, chaque parent a son propre accès, avec son identifiant et son mot de passe. Le compte est différencié généralement par **(MERE)** ou **(PERE)** à côté du nom de famille de l'enfant.

⚠ Votre adresse e-mail doit être valide, vous en aurez besoin en cas de perte de mot de passe mais aussi pour recevoir les diverses informations que la mairie vous fait parvenir.

RÉSERVATIONS

L'onglet « **Réservations** », vous permet d'accéder aux services activés par la mairie.
Sélectionnez le service sur lequel vous désirez réserver pour ainsi arriver sur le calendrier de réservation.

Un bouton « **aide** » est à votre disposition concernant le fonctionnement des réservations et annulations

Changez de service pour procéder aux réservations sur ceux-ci

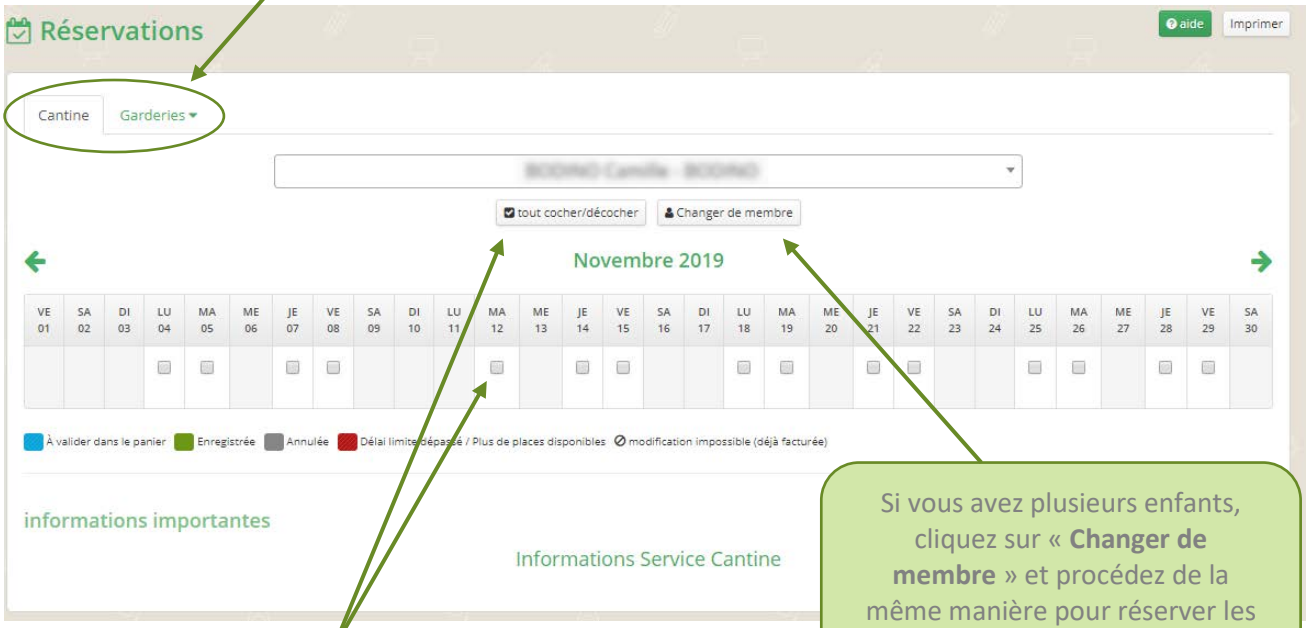

Si vous avez plusieurs enfants, cliquez sur « **Changer de membre** » et procédez de la même manière pour réserver les jours de présence.

Cliquez sur « **tout cocher/décocher** » pour réserver le mois complet, ou sélectionnez individuellement sur le calendrier les dates de réservations souhaitées, le tarif appliqué s'affiche automatiquement et s'ajoute ensuite au « **Panier** ».

Procédez de la même manière sur tous les services sur lesquelles vous souhaitez réserver. Puis cliquez sur « **Panier** » puis « **Voir le Panier** » pour valider vos réservations *(cj. page 7)*

RÉSERVATIONS

1- Le Panier

Concernant les familles séparées, si un parent veut réserver une date déjà validée par l'autre parent, il ne pourra pas valider/payer ses réservations et sera alors averti qu'une réservation concernant son enfant a eu lieu pour le jour choisi, grâce au message suivant :

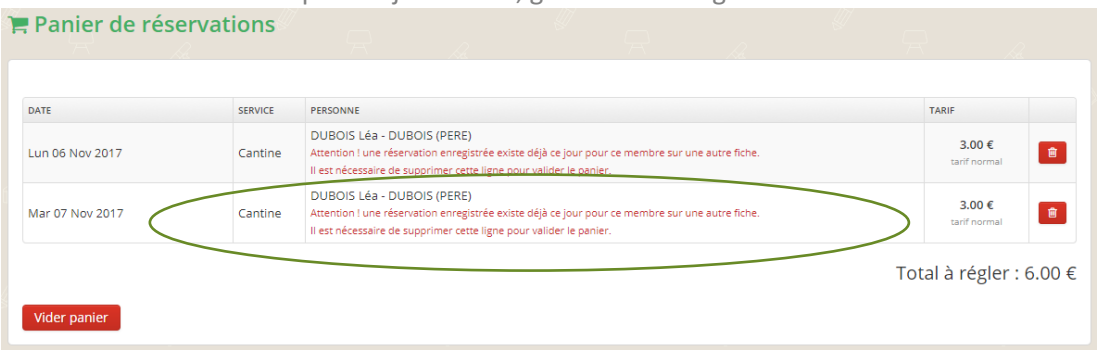

RÉSERVATIONS

2- Le Panier - Paiement à la réservation

Votre commune a choisi le paiement en ligne lors de la réservation, il vous faudra alors effectuer le paiement correspondant à vos réservations pour que celles-ci soient validées.

Après vérification de vos réservations, vous procédez au paiement en cliquant sur « **Payer (CB sécurisé)** ».
Vous serez ensuite redirigé vers le site de paiement sécurisé des services publics locaux : *tipi.budget.gouv.fr*

Après avoir saisi vos informations apparaissant sur votre carte bancaire, et selon votre établissement bancaire, vous pourrez être redirigé vers la page d'authentification de votre banque avant la validation de votre paiement.

Vous n'aurez plus qu'à suivre les instructions et vous recevrez ensuite par mail le ticket de paiement.

A la fin de la transaction, vous terminerez sur une page vous indiquant que votre dette a bien été payée.

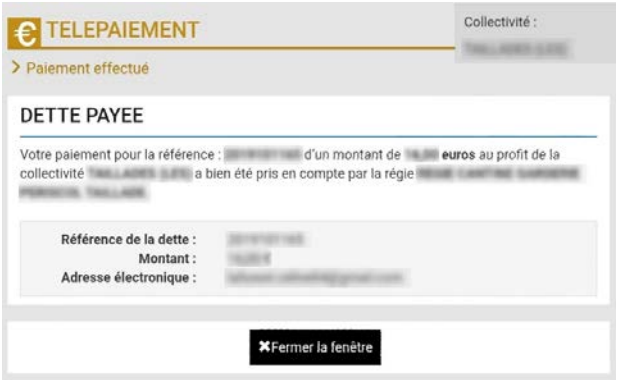

RÉSERVATIONS

3- Annuler une réservation

Il n'est pas possible d'annuler systématiquement une réservation. La mairie peut autoriser ou non les annulations pour des raisons d'organisation et de gestion évidentes.

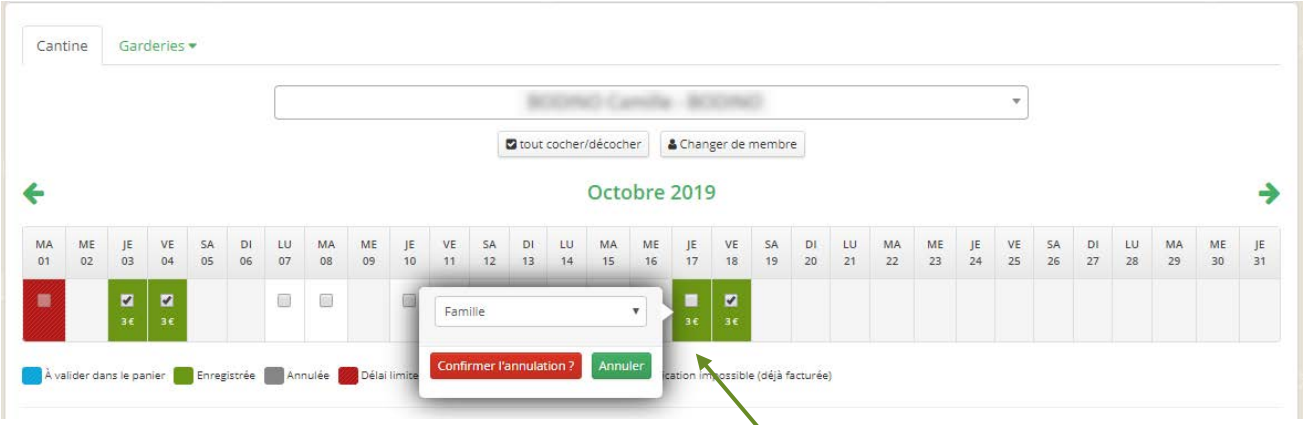

S'il vous est possible d'annuler une réservation, la case cochée sur le fond VERT est décochable. Il vous sera demandé ensuite de valider l'annulation

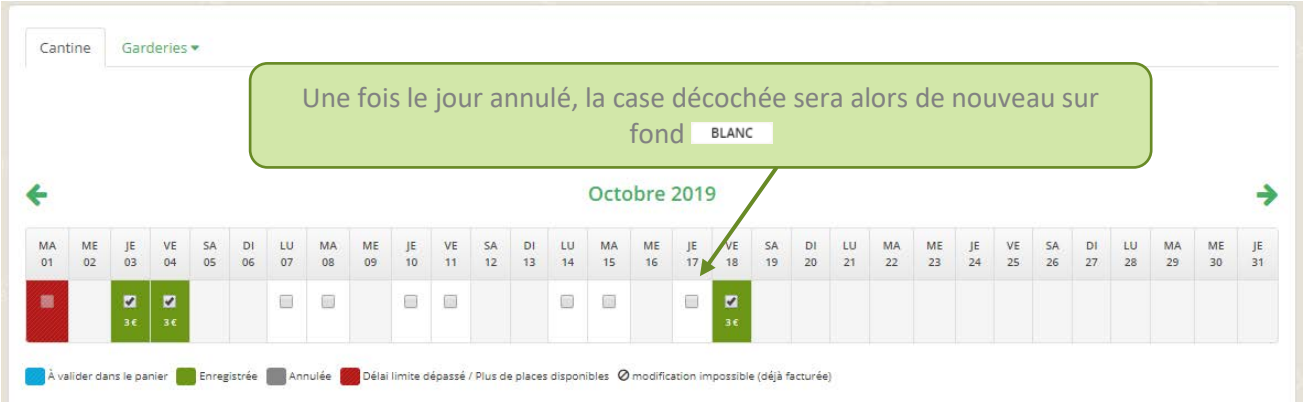

Une fois le jour annulé, la case décochée sera alors de nouveau sur fond BLANC

Un code couleur est là pour vous informer de l'état de vos réservations :

À valider dans le panier | Enregistrée | Annulée | Délai limite dépassé | modification impossible (déjà facturée / crédit déjà utilisé)

⚠ Vous ne pourrez pas annuler un jour qui vous a été facturé ou une réservation dans le passé.

CALENDRIER

Cet onglet, vous permet de voir les dates où vous avez inscrit vos enfants dans les services.

Vous avez la possibilité d'imprimer votre calendrier

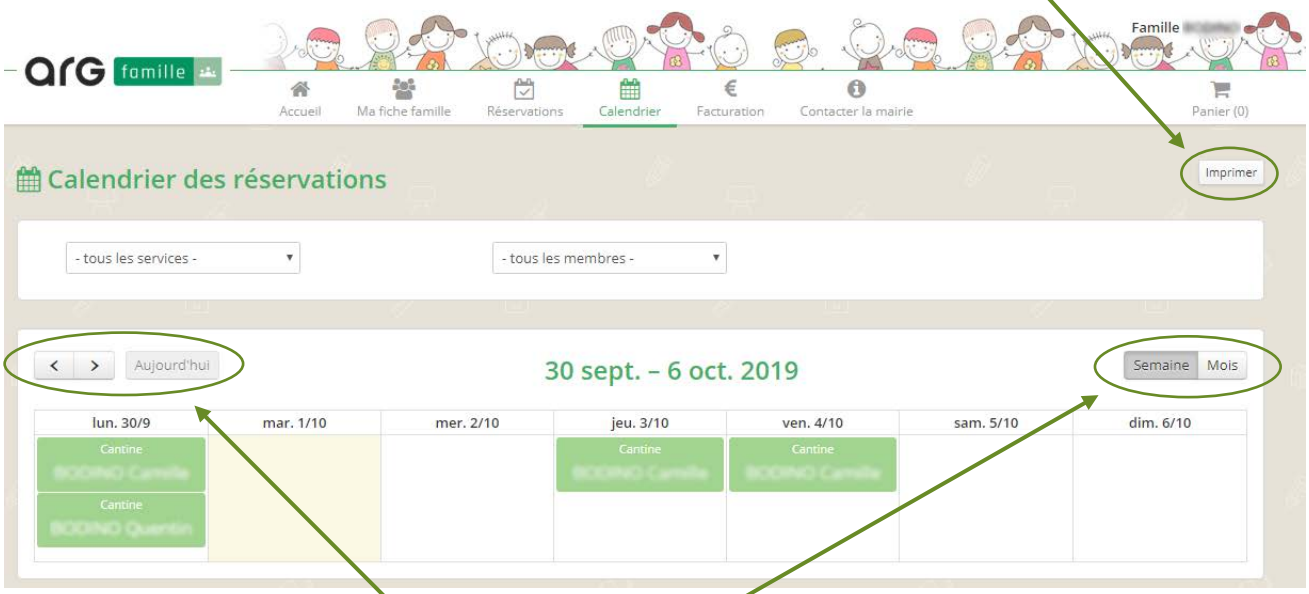

À l'ouverture de cette page, vous visualisez la semaine en cours, mais vous avez la possibilité de regarder au mois mais également de naviguer sur les mois passés ou à venir

FACTURATION

1- Mes Factures - Paiement en ligne

Vous avez reçu une notification par mail vous indiquant qu'une facture est disponible sur le portail famille, allez dans l'onglet « **Facturation** » pour visionner celle-ci, et la régler, vous trouverez un bouton « **payer par CB** » dès qu'une facture aura été établie avec un solde à payer.

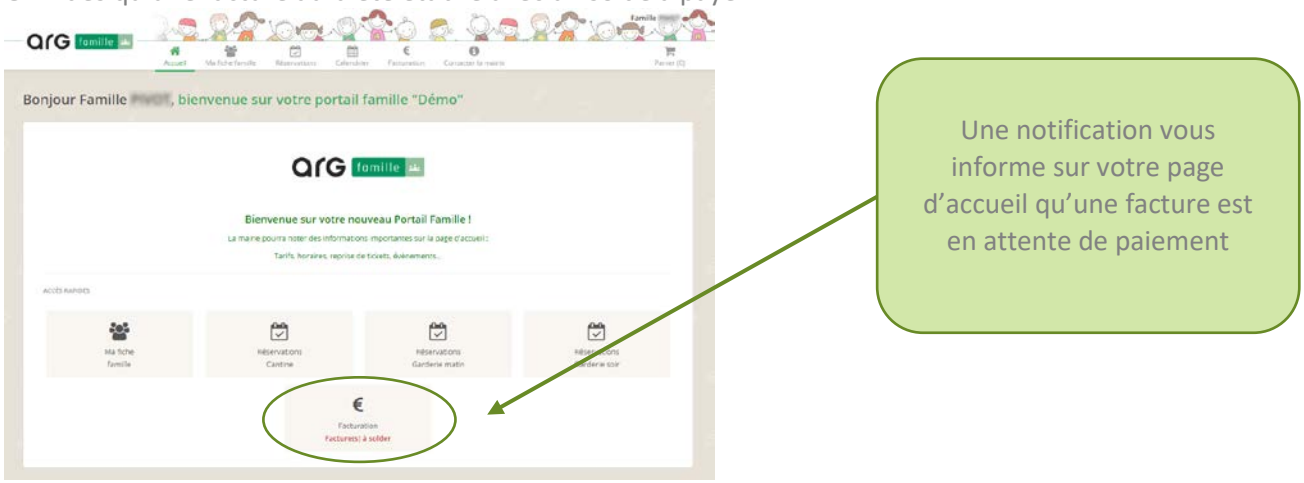

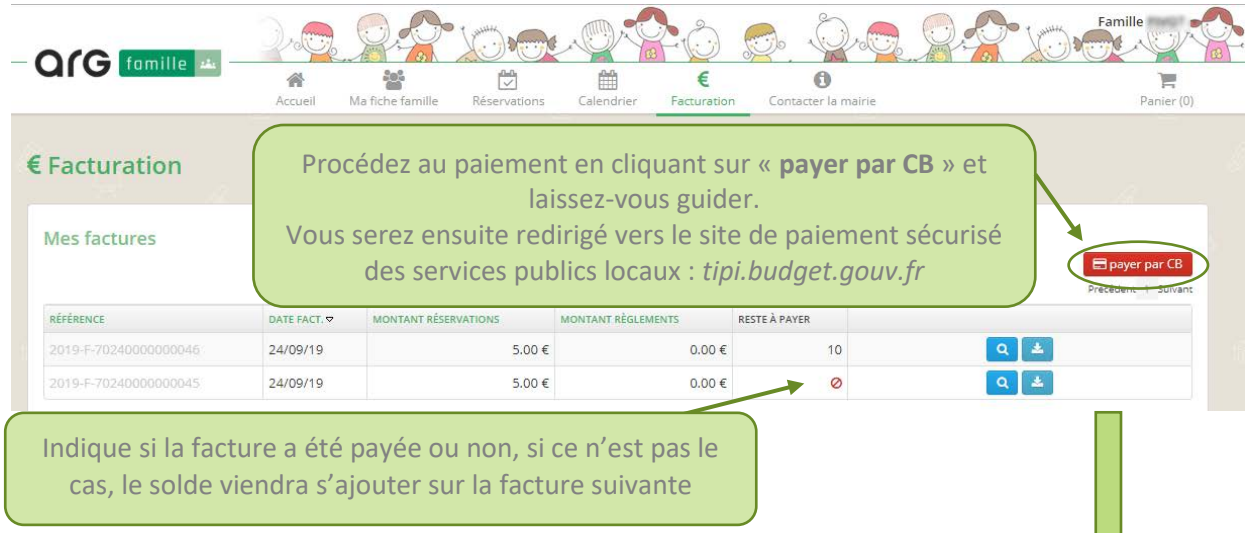

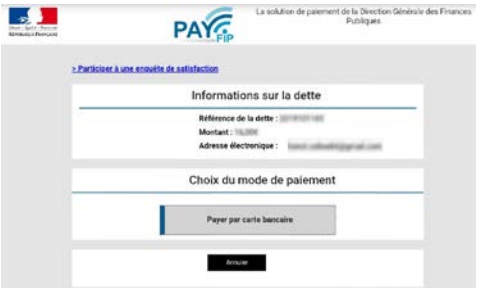

Comme pour valider vos réservations, suivez la procédure, si besoin référez vous à la page 8 de cette notice.

FACTURATION

2- Mes Règlements & Régularisations

Cet espace se trouve dans l'onglet « **Facturation** », vous y retrouverez les détails concernant les règlements effectués.

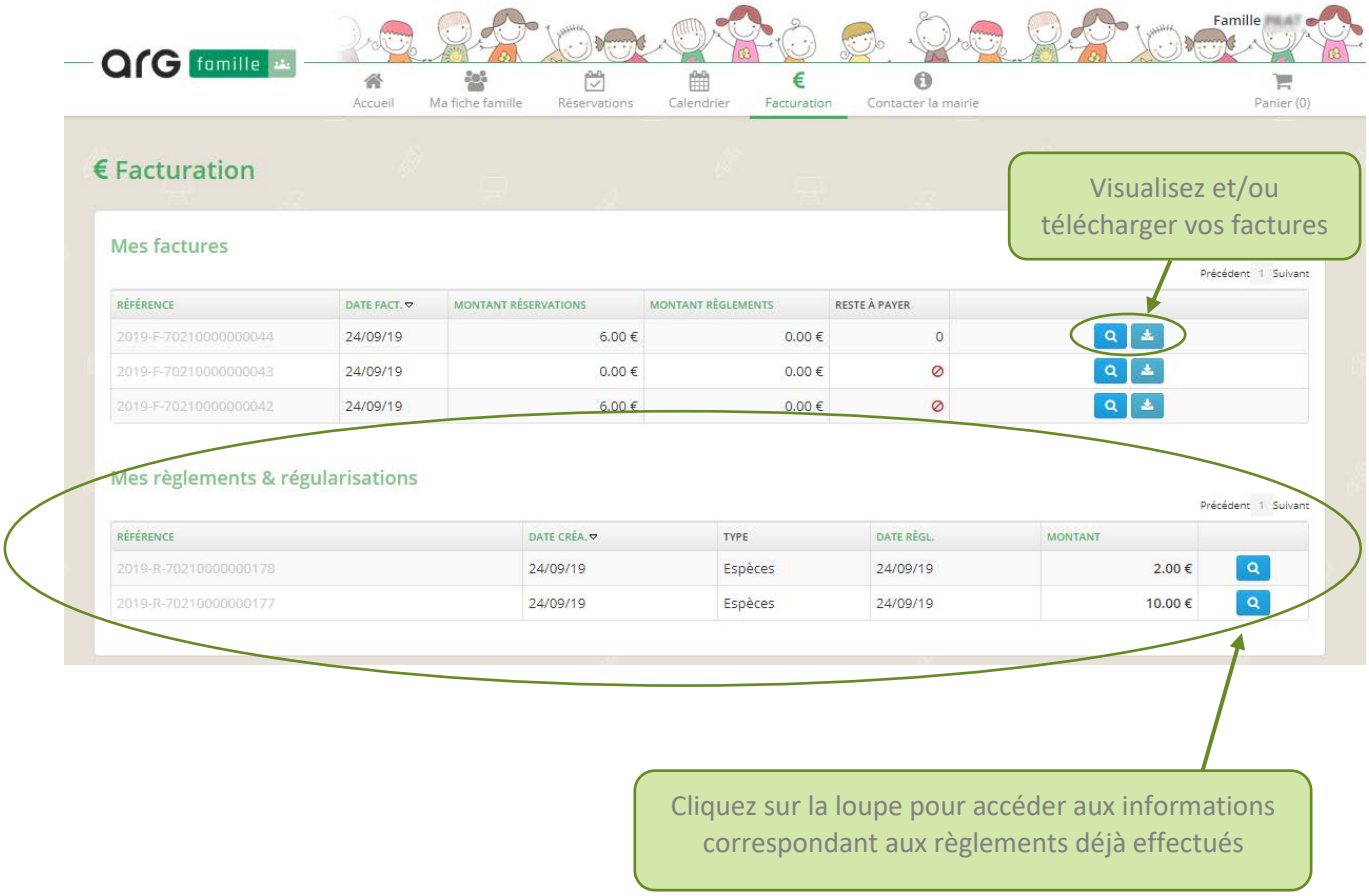

CONTACTER LA MAIRIE

Pour toutes demandes, n'hésitez pas à contacter votre commune en remplissant le formulaire que vous trouverez dans l'onglet « **Contacter la mairie** ».

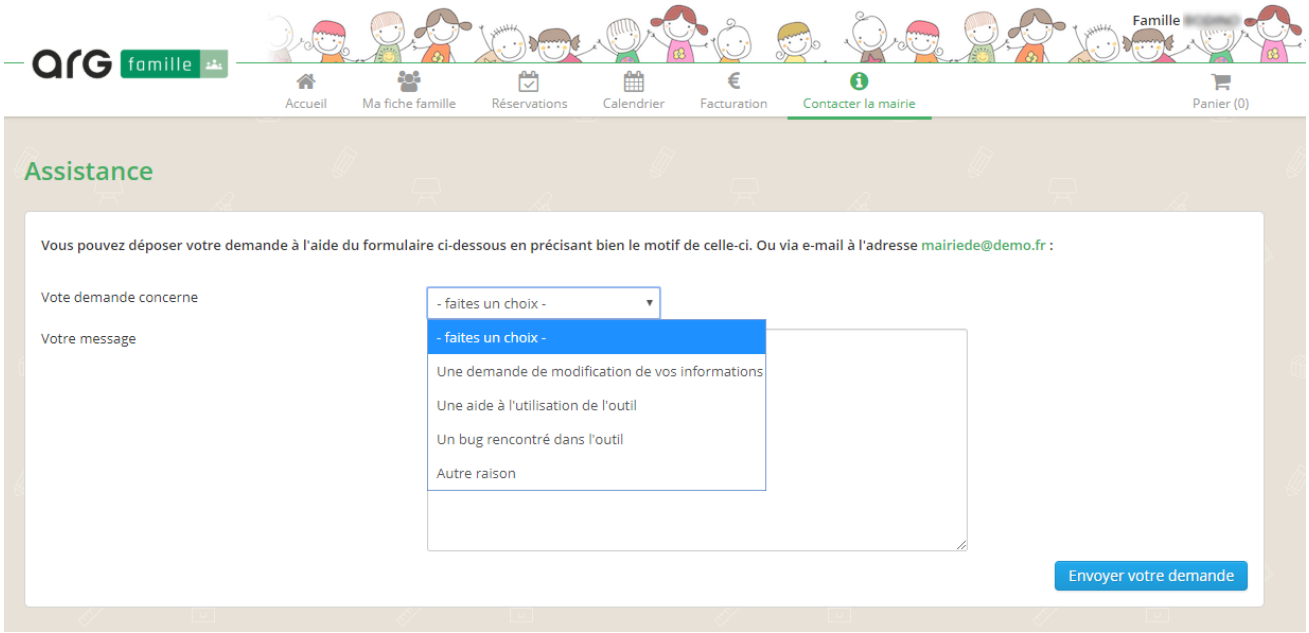

DÉCONNEXION

Pour vous déconnecter du logiciel, cliquez simplement sur votre nom d'utilisateur situé en haut à droite, puis « **Se déconnecter** ».